



Accueil / **Foire aux questions**

## Questions générales

### Qu'est-ce que la Saison culturelle européenne ?

Saison culturelle européenne

### Comment déposer une demande d'accréditation pour une manifestation de la présidence française ?

Accréditation

### Comment trouver des informations sur l'identité visuelle de la présidence française, et sur les symboles de l'Union européenne ?

Identité visuelle de la présidence française

Symboles de l'Union européenne

### Comment trouver des informations sur le site ?

Le site propose un certain nombre de documents : textes (programmes, notes de fond, communiqués de presse, déclarations, présentations, tableaux, graphiques, etc.), photos, sons et vidéos (pédagogiques ou événementiels).

Dans le menu horizontal, une rubrique « Activités » rassemble toutes les informations publiées sur le site jusqu'à ce jour, de manière thématique.

Le calendrier et la carte interactive, dans la colonne de droite, sont deux autres outils indirects de recherche d'information.

Un moteur de recherche est accessible dans le bandeau supérieur de la page. Deux champs permettent d'accéder respectivement deux niveaux de recherche : recherche simple et recherche avancée. Plusieurs séries de critères permettent de préciser la recherche avancée.

### Sur combien de langues le site repose-t-il ?

Le site de la présidence française du Conseil de l'Union européenne est multilingue : ses contenus sont disponibles dans certaines de toutes les 23 langues officielles de l'Union européenne (exemple : lien vers « La Présidence en 23 langues »). Pour des raisons pratiques, le site repose sur cinq langues de navigation qui sont l'allemand, l'anglais, l'espagnol, le français et l'italien. Les vidéos sont, en règle générale, proposées que dans la langue d'origine de l'enregistrement.

### Comment obtenir des contenus dans d'autres langues ?

Toutes les versions linguistiques disponibles des contenus seront mises en ligne. L'Equipe éditoriale ne peut s'engager à fournir des contenus dans d'autres versions linguistiques que celles mises à la disposition du public sur le site.

## Peut-on accéder au site avec un téléphone mobile et/ou un PDA ?

Une version simplifiée du site est accessible avec un téléphone mobile pouvant se connecter à internet ou avec un assistant pers (Personal Digital Assistant) à l'adresse <http://pda.ue2008.fr>. Les téléphones (Smartphones) ou PDA les plus récents peuvent afficher la version complète du site disponible à l'adresse [www.ue2008.fr](http://www.ue2008.fr).

## Le site est-il accessible à tous ?

Le site a été conçu pour être accessible à tous, dans des conditions optimales de confort visuel et auditif. Pour les malvoyants, un lecteur de synthèse vocale, qui lit les textes et décrit les images et vidéos, est à la disposition des internautes en haut de la colonne de droite (pictogramme casque) ; pour les malentendants, les sons et vidéos comprennent systématiquement un texte alternatif. L'ensemble du site a été élaboré dans le respect de la norme Accessiweb au niveau Bronze.

## Quel est le rythme de mise à jour du site ?

Le site est mis à jour en fonction de l'actualité.

## Est-il possible de s'abonner à des lettres d'informations ?

Un bulletin d'information, diffusé par messagerie électronique, est proposé via la rubrique Abonnement : il présente l'ensemble des manifestations relevant de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, y compris celles de la "Saison culturelle européenne".

## Quelle est la périodicité du bulletin d'information ?

Le bulletin d'information paraît quotidiennement.

## Comment se désabonne-t-on des bulletins d'information ?

Outre la procédure de désabonnement via la rubrique Abonnement, un lien en bas des messages électroniques permet de se désabonner par courriel.

## Comment localiser sur une carte le lieu d'une manifestation de la présidence française ?

Il est possible de localiser sur une carte le lieu d'une manifestation de la présidence française prévue en France via une carte interactive disponible dans la colonne de droite du site. La carte présente l'intégralité des manifestations de la présidence française grâce à un outil de zoom et de clic déclenchant des bulles d'information sur la ou les manifestations se déroulant en un endroit précis (lien vers l'article couvrant la manifestation, lien vers le calcul d'itinéraire).

## Comment calculer un itinéraire pour se rendre à une manifestation de la présidence française ?

Il est possible de calculer un itinéraire pour aller à ou revenir d'une manifestation de la présidence française par le biais des pictogrammes [picto] présents sur la page d'accueil (renvoyant au formulaire de calcul d'itinéraire), sur les articles et dans les bulles d'information de la carte interactive (renvoyant directement au formulaire de calcul d'itinéraire en mode pré-rempli).

## Comment obtenir des informations touristiques relatives au lieu d'une manifestation de la présidence française ?

En bas de la colonne de droite et dans chaque article, le pictogramme Itinéraire permet d'accéder également à deux onglets « Patrimoine » et « Hotellerie-restauration ».

## Comment obtenir des prévisions météorologiques concernant le lieu d'une manifestation de la présidence française ?

Il est possible de consulter les prévisions météorologiques concernant les lieux d'événements liés à la PFUE, pour le territoire métropolitain français, par le biais des pictogrammes [picto] présents sur les articles (renvoyant directement au département concerné) et sur la page d'accueil (renvoyant à la carte de France métropolitaine).

## Comment recommander un article ou un contenu ?

Il est possible de recommander un article ou un contenu en envoyant son url par courriel, en cliquant directement sur le pictogramme d'envoi présente en haut de la colonne de droite lorsque vous êtes sur la page que vous souhaitez recommander. Il vous sera demandé d'indiquer une adresse électronique valide pour l'expéditeur et le destinataire. Ces données personnelles ne seront pas mémorisées mais permettront au destinataire du message d'être informé de l'identité de la personne lui ayant recommandé un contenu.

## Comment enregistrer un contenu texte ?

Il est possible de sauvegarder un contenu texte en cliquant sur le pictogramme PDF présent en haut de la colonne de droite lorsque vous êtes sur la page que vous souhaitez enregistrer. Le document au format PDF s'ouvre dans un nouveau navigateur et vous pouvez l'enregistrer par le menu habituel. Un message vous propose d'enregistrer le document au PDF à l'emplacement de votre choix.

## Comment imprimer un contenu ?

Il est possible d'imprimer un contenu en cliquant directement sur le pictogramme imprimante présent en haut de la colonne de droite lorsque vous êtes sur la page que vous souhaitez imprimer. Le contenu s'ouvre dans une nouvelle fenêtre dans un format simplifié (texte simple sans les différents outils de navigation du site) et peut être imprimé par la commande d'impression du navigateur ou le lien présent sur la page.

## Comment enregistrer un contenu multimédia ?

Les photographies ou sons peuvent être enregistrés localement sur le poste de travail de l'internaute avec les commandes de sauvegarde du navigateur (« enregistrer la cible du lien sous », « enregistrer l'image sous », etc.) Des fonctionnalités de téléchargement propres au site peuvent également être présentes. Il est impossible d'enregistrer certains contenus (notamment les vidéos).

## Aspects techniques

### De quel équipement informatique doit-on disposer pour accéder au site ?

Le site est accessible à partir de tout navigateur respectant la norme HTML et les recommandations du consortium W3C (World Web Consortium). Ceci inclut les navigateurs pouvant être utilisés sur tous les systèmes d'exploitation pour ordinateurs personnels actuellement disponibles. Une version « PDA » du site est également accessible depuis les assistants personnels (Personal Digital Assistant) à l'adresse <http://pda.ue2008.fr>.

### Sur quelles normes internet le site repose-t-il ?

Les normes en matière de développement de sites web ont été respectées : HTML et XHTML, CSS. Ces normes permettent de visualiser le site sur tout navigateur ou terminal récent. Le respect des normes en matière d'accessibilité ont également fait l'objet

d'une grande attention, le site étant éligible à la norme Accessiweb au niveau Bronze (voir le point général « Le site est-il accessible ? »)

### **Y a-t-il besoin de logiciels particuliers pour visualiser certains contenus ?**

Les contenus multimédias nécessitent la présence d'utilitaires particuliers le plus souvent déjà disponibles sur un poste de travail informatique récent (logiciels capable de lire un contenu image, son, vidéo, animation, tels que Windows Media Player, Quick Time Player, Real Player, VLC Media Player, etc.). Des informations concernant les formats et les lecteurs requis sont présentes sur les pages présentant des contenus multimédias.

### **Le site a-t-il recours aux cookies ?**

Le site étant essentiellement un site d'actualité et de contenu pédagogique, aucune information de navigation et de contexte n'est conservée sous forme de « cookie » (fichier permettant de mémoriser des informations sur le visiteur et sur son parcours dans le site). Il n'est pas nécessaire de paramétrer son navigateur de manière à accepter les cookies pour parcourir le site.

### **Comment obtenir une assistance technique ?**

La rubrique Contact permet de poser des questions au webmestre.